

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0013197

Λ 40738

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8587 Société : R-A-M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KHALLOUNI ABDELKARIM

Date de naissance : 29-07-1962

Adresse : HAY CRIFIA Rue 2 N° 113 TINARA

case bleue

Tél. : 06958494204 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. AOUFFOUCHE
Ophtalmologiste
Hay Sadri, Av. Maâti Ben Ziane
Bât. « D » N° 7 - Casablanca

Date de consultation : 25 Nov 2022

Nom et prénom du malade : KHALLOUNI Abdellah Age : 1962

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Allergie à la poussière

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : asthme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : accident

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca Le : 14/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 Nove 2022	Ophtalmologie		25000	Dr. AOUFOUCHI Ophtalmologiste Hay Sadri, Av. Maâti Ben Ziad Imm «D» N° 7 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

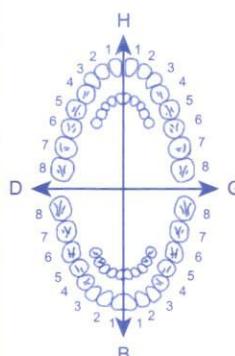
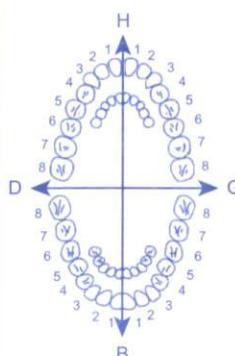
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires
	15/12/22	AM PC IM IV	10000
Dr. AOUFOUCHI Rue 1 N° 85 Casablanca Tél: 06 70 33 01			

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		
	B 00000000 35533411			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Facture N° (02257)

Casablanca le : 13/12/2022
 M. KHALLOUKI abdel Krim

Doit

Docteur :	M. Aoufouchi
Nomenclature N :	
VL. OD : cyl Sph	+1.25 (-2° 90°) 150 dh
OG : cyl Sph	(+1° 180°) 75 dh
VP. OD : cyl Sph	Add. +3.00 : 1000 dh
OG : cyl Sph	Add. +3.00 : 1000 dh
Monture :	1000 dh
Verres	1000 dh
Facture arrêtée à la somme de :	4100 dh
Gratuite	Rue 1 N° 86 CD - Casablanca 06 63 53 60 02 / 06 70 33 01 34
à la demande	

Docteur M. AOUFOUCHI

Ophtalmologiste

Spécialiste de la Chirurgie
et des Maladies des Yeux

Cataracte - Glaucome - Strabisme

Voies Lacrymales - Angiographie

Laser - Lentilles de Contact...

Chirurgie de la Myopie

الدكتور م. أوفوشي

أخصائي في أمراض و جراحة العيون

جلالة - الزراق - الحول

مسالك الدموع - أنجيوغرافيا

الليزر - العدسات اللاصقة ..

جراحة عيوب البصر

Casablanca, le 25 Nove 2022

الدار البيضاء، في

Chambre 1000 delicem.

La maladie de la zone

in part organique Antiochel -

en : + 1.80 (- 2 + 30) —
en : (+ 1.0 + 180) —

stade 3. صور

① Sofitel 1060 N 3 —
+ 31 882

شط العرب
الترجمون
الطبجي
1011
300031 Rue 1 N° 1810 - Casablanca
Dr. M. AOUFOUCHI

AOUFOUCHI

Ophtalmologiste

Sadri, Av. Maâti Ben Ziad

D N° 7 - Casablanca

Dr. M. AOUFOUCHI

شارع المعطي بن زياد - عمارة "D" رقم 7 - حي الصدري - المركب الخيري بن امسيك سيدى عثمان - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.71.95.56
Av. Maâti Ben Ziad, Imm. "D" N°7 - Hay Sadri, Ben M'Sik Sidi Othman - CASA - Tél.: 05.22. 71.95.56

Tél.: 06 39 81 02 94 / 95